

## Partager cet article

# «Il y a urgence: il faut changer le système de remboursement lié à la santé mentale»



par Sandra Feroletto

**Le 7 janvier, les principales associations de psychologues de Suisse ont déposé une interpellation au Conseil fédéral. Elles s'alarment de l'impact de l'épidémie sur la santé mentale de la population et réclament un changement du modèle de remboursement afin que les psychologues et les médecins de famille puissent prescrire des psychothérapies. Pour Sandra Feroletto, déléguée pour la Suisse romande du comité de l'Association suisse des psychothérapeutes, l'urgence est réelle.**

2021 est là, enfin se disait-on...mais la troisième vague Covid-19 ne fait que commencer son œuvre et à côté des dégâts sanitaires

somatiques qui font la une, elle génère des troubles plus subtils, moins visibles, et qui n'en sont pas moins catastrophiques.

Quatre cent mille personnes qui souffrent d'une maladie psychique nécessitant une prise en charge et qui ne sont pas traitées. Voilà qui font froid dans le dos dans un pays comme la Suisse. Et pourtant, c'est le chiffre qu'une étude parue en 2020 et réalisée par deux bureaux indépendants a mis en évidence.

Cette étude a été réalisée après que le Conseil fédéral a annoncé en 2019 sa volonté de passer d'un modèle de délégation de la psychothérapie — en vigueur depuis 1981 — à un modèle de prescription.

**Ce changement, c'est quoi?** C'est la possibilité pour tout un chacun d'être soigné au niveau psychique quand il en a besoin et remboursé par son assurance obligatoire de base pour ce traitement, dans la mesure où il est prescrit par un médecin.

Comme cela est le cas pour la physiothérapie par exemple. La situation aujourd'hui? Chacun peut chercher, et trouver s'il a de la chance, dans sa région, un psychothérapeute habilité à le soigner. Mais seules les personnes qui auront pu être prises en charge par des médecins psychiatres-psychothérapeutes, ou leurs employés, seront remboursées. Les autres le seront éventuellement partiellement, si elles ont eu les moyens de contracter une assurance complémentaire et en fonction des conditions de cette dernière. Cherchez l'équité de traitement!

Après bientôt deux ans et une pandémie qui s'inscrira dans l'histoire comme le premier événement mondial d'importance depuis la guerre de 39-45, où en est-on? Nulle part, ou presque. Sauf à fêter un jubilé dont on se serait bien passé: les trente ans d'un modèle totalement obsolète, mis en place de façon transitoire en 1981 pour parer au manque de législation suisse concernant la psychologie et garantir une prise en charge de qualité aux citoyens de notre beau pays. Sauf que depuis 2013, il existe une Loi fédérale sur les professions de la psychologie (LPSy) et qu'à sa suite, les principales ordonnances y relatives sont entrées en vigueur : protection du titre de psychothérapeute, harmonisation des critères pour son obtention, accréditation pointue des instituts de formation habilités à former des psychothérapeutes.

**2021 est là, et nous sommes très inquiets** pour la population.  
Une nouvelle enquête de l'Université de Bâle sur le stress

psychologique révèle que la proportion des personnes présentant des symptômes dépressifs graves est passée de 9% en avril à 18% en novembre 2020, contre 3% avant la pandémie. Deux fois plus de personnes qui souffrent psychologiquement. Les jeunes, privés de leur cercle d'appartenance, du groupe qui est le fondement de leur vie. Les personnes âgées, isolées dans des structures de soins ou chez elles, coupées de nombreux contacts qui nourrissent le quotidien auquel elles se raccrochent. Les uns et les autres, séparés de leur famille, de leurs collègues, amis, dans l'impossibilité de célébrer les anniversaires, les fêtes. Les personnes qui ont perdu leur emploi, celles qui ont fait faillite. Les personnes seules, privées de leurs lieux de fréquentation privilégiés.

Le monde est secoué, chacun est remué et les psys sont extrêmement préoccupés. Le 7 janvier, les principales associations représentant les psychologues-psychothérapeutes ont donc rédigé une interpellation conjointe adressée au Conseil fédéral in corpore: la mise en œuvre du nouveau modèle de prescription de la psychothérapie qui a été annoncé en 2019 doit se faire, et au plus vite parce que la situation est urgente.

Plusieurs analyses effectuées ont mis en évidence les économies probables qu'un tel modèle pourrait permettre de faire. Dans un premier temps, évidemment, il va induire un transfert de charge auprès de la LAMAL, qui pourrait connaître une hausse des coûts de l'ordre de 250 millions de francs. Mais les retombées potentielles sont à voir d'une manière globale, surtout à l'heure où l'économie est mise à mal comme elle ne l'a pas été depuis plusieurs décennies. 287 millions, ce sont les coûts que les entreprises portent aujourd'hui par l'absence de leurs collaborateurs ou la présence de personnes improductives. Les séjours en cliniques liés à l'aggravation de troubles psychiques non traités représentent à eux seuls 43 millions de charge. Les assurances sociales épargneraient, pour leur part, quelque 100 millions de francs. Les estimations réalisées aboutissent donc à un retour sur investissement de l'ordre de 1,6 à 3 francs pour chaque franc investi. Et sans tenir compte de la probable diminution des impacts psychosomatiques des troubles psychiques.

2021 est là, et nous voudrions vraiment pouvoir dire «enfin»! Enfin une prise en compte de cet important problème de santé publique. Enfin un système de soin des troubles psychiques accessible et

équitable. Enfin un geste de la Confédération qui soutiendra non seulement les citoyens, mais aussi les soignants concernés, les assurances sociales et toutes les entreprises de ce pays, qui peu ou prou, prennent à leur charge les effets d'un modèle aujourd'hui dépassé qui conduit un nombre important de personnes à ne pas se faire soigner, ou tout au moins pas à temps... Dans sa stratégie «Santé 2030», le Conseil fédéral déclare vouloir renforcer la prévention, et bien voilà une belle opportunité de le faire rapidement, sur une thématique qui concerne tout le monde et sur laquelle repose la santé de chacun.

**Covid-19 Psychiatrie Psychothérapie Santé Mentale**

•